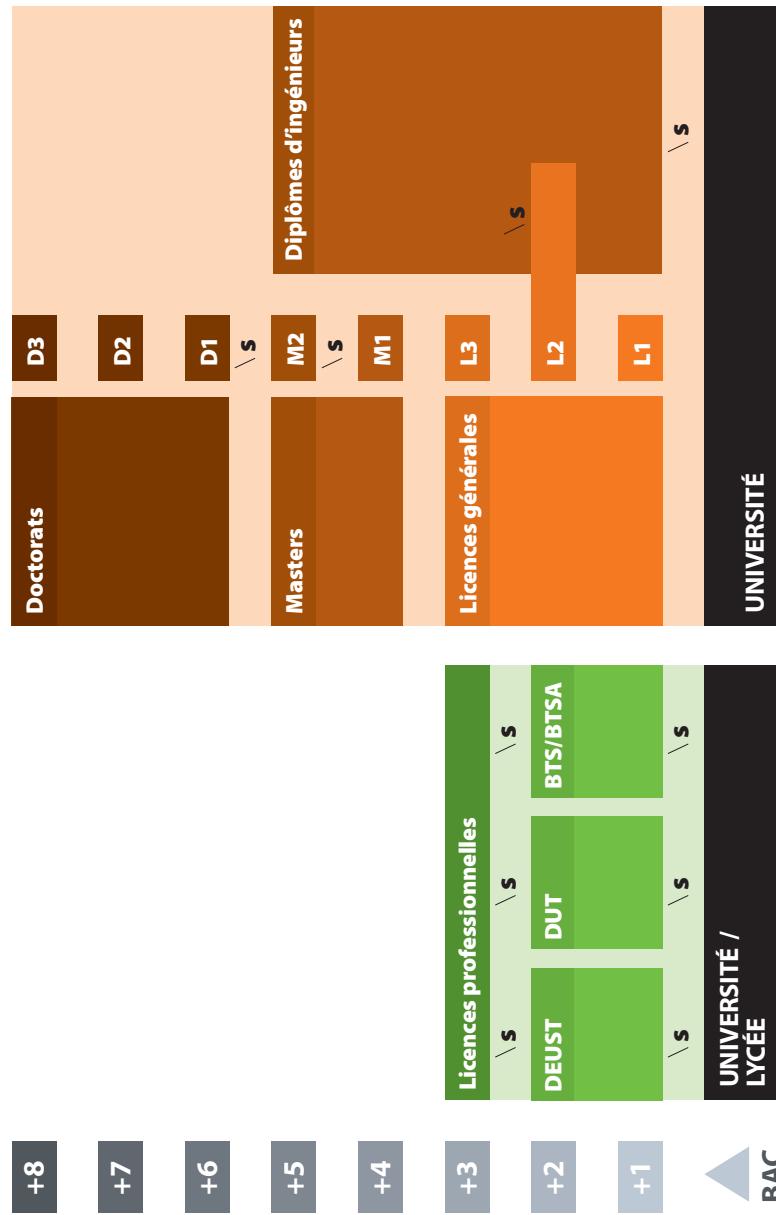


# Les études scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur



## DEUST : DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les DEUST se préparent à l'université et répondent aux besoins des entreprises locales. Les titulaires d'un DEUST peuvent entrer dans la vie professionnelle ou poursuivre des études en licence professionnelle, voire en licence générale avec un très bon dossier scolaire.

## DUT : DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Les DUT préparent à des fonctions d'encadrement technique dans un domaine professionnel. Les titulaires d'un DUT peuvent opter pour la vie active ou continuer leurs études : licence professionnelle, licence générale ou école d'ingénieurs.

## BTS : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

Diplôme professionnalisé, le BTS se prépare au lycée. Majoritairement, les titulaires d'un BTS entrent dans la vie active ou choisissent de faire une licence professionnelle. D'autres possibilités de poursuites d'études existent : écoles d'ingénieurs ou un cursus général à l'université.

## LICENCE PROFESSIONNELLE

La licence professionnelle permet aux étudiants titulaires d'un bac + 2 de se spécialiser ou d'acquérir une double compétence. Elle accueille des étudiants de BTS, BTSA, DUT, DEUST ou de 2<sup>e</sup> année de licence générale. L'objectif de cette licence est l'insertion professionnelle. Mais il peut être aussi envisageable de poursuivre des études en master.

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS À L'UNIVERSITÉ

Selon les modes de recrutement des écoles, il existe plusieurs possibilités d'accéder à une école d'ingénieurs à l'université : après le bac, à bac + 1 (L1) ou 1<sup>e</sup> année de prépa sciences ; à bac + 2 (2<sup>e</sup> année de prépa sciences, L2, DUT, BTSA), à bac + 3 (L3), à bac + 4 (M1). L'obtention du diplôme d'ingénieurs sanctionne cinq années dévouées dans l'enseignement supérieur. Les diplômés peuvent poursuivre leurs études en doctorat ou préparer un mastère spécialisé.

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Chaque école fixe ses règles en termes de recrutement. Il existe plusieurs possibilités d'intégrer une école d'ingénier : après le bac, à bac + 1 (L1) ou 1<sup>e</sup> année de prépa sciences ; à bac + 2 (2<sup>e</sup> année de prépa sciences, L2, DUT, BTSA), à bac + 3 (L3), à bac + 4 (M1). L'obtention du diplôme d'ingénieurs sanctionne cinq années dévouées dans l'enseignement supérieur. Les diplômés peuvent poursuivre leurs études en doctorat ou préparer un mastère spécialisé.

## ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES (ENS)

Les ENS ont pour vocation de préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles recueillent essentiellement des élèves issus de prépas, même si elles peuvent aussi accueillir des profils universitaires et des ingénieurs. La scolarité dure 4 ans. Dans la continuité de leurs études, les normaliens sont nombreux à poursuivre en doctorat.

## PRÉPAS SCIENCES

Les prépas sciences se déroulent sur deux années d'études. Elles se déclinent en plusieurs modèles (prépas « classiques » en lycée, prépas intégrées en école, cycles préparatoires en école d'ingénier : avec des modalités différentes d'intégration en école : admission sur concours, sur dossier, sur entretien ou sur classement.

## ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Selon leur mode de recrutement, ces écoles, spécialisées dans un domaine professionnel, recrutent de bac à bac + 4. Elles peuvent délivrer des diplômes d'Etat, des titres, des certificats professionnels...



= accès sélectif  
= sélection sur dossier,  
entretien ou concours